

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

DÉCOUVERTES RÉCENTES

Vernègues, Cazan (Bouches-du-Rhône) : découverte d'un habitat structuré du Chasséen récent

Clément MOREAU,

avec la collaboration de Marie-Josée ANCEL, Laurence ASTRUC, Bruno BOSC-ZANARDO,
Florence CATTIN, Claire DELHON, Amaury GILLES, Vanessa LÉA et Jimmy LINTON

AU DÉBUT de l'été 2013, une fouille de trois mois et demi a été menée au lieu-dit « Cazan, le Clos-du-Moulin » sur la commune de Vernègues (Bouches-du-Rhône) qui est située à 10 km au nord-est de Salon-de-Provence. Cette opération a eu lieu en préalable à la construction d'un lotissement en bordure de la nationale 7. Elle faisait suite à un diagnostic réalisé par l'INRAP en 2005 (Molina, 2005) et a permis la fouille exhaustive d'une surface d'environ 11 000 m². S'inscrivant au sein d'un contexte archéologique particulièrement riche, le site occupe le point bas d'un vallon large d'environ 700 m, d'orientation sud-ouest - nord-est, et qui rejoint la Durance plus au nord. Dans cet espace, plusieurs opérations ont permis de mettre en évidence des occupations du Chasséen récent, notamment les gisements de l'Héritière fouillés à l'occasion de la construction du TGV Méditerranée (Chapon *et al.*, 2002) et d'une fouille préventive plus récente (Thirault, 2011). Dans une telle continuité d'occupation chasséenne, mais qui ne révélait jusqu'à maintenant que peu de structuration, le site de Cazan - Clos-du-Moulin acquiert une place importante avec la découverte de plusieurs bâtiments contemporains.

Des témoins de plusieurs phases d'occupation

Le décapage exhaustif de l'emprise de fouille a révélé plus de 650 structures en creux sans qu'aucun niveau de sol ne soit malheureusement conservé. Ces structures appartiennent dans leur très grande majorité au Néolithique moyen et seuls quelques témoins plus récents ont été retrouvés. Ils concernent notamment un petit établissement du 1^{er} siècle avant notre ère, associé à deux sépultures de périnataux en amphore et deux bûchers en fosse, entièrement curés.

Pour le Néolithique, un premier phasage du site permet d'entrevoir une première période d'occupation correspondant *a priori* à quelques fosses-silos et deux sépultures dont la morphologie et le matériel associé (céramique et lithique) permettent un rattachement chronoculturel à une phase ancienne du Chasséen. La première sépulture simple est caractérisée par la présence de deux meules posées sur chant, en position oblique, le long

du côté gauche du défunt (un individu de taille adulte); leur agencement fait penser à la sépulture 22 du Crès à Béziers, Hérault (Loison et Schmitt, 2009). La seconde inhumation correspond à une sépulture double retrouvée au fond d'une fosse-silo. Sa particularité réside dans la position assise des deux défunts (deux adultes).

Quelques autres structures (fosses) ont livré du mobilier archéologique laissant envisager une occupation du Néolithique final qui reste encore à préciser.

Un habitat organisé au Chasséen récent

À côté de ces périodes d'occupation minoritaires, la très grande majorité des vestiges semble devoir être attribuée à plusieurs phases du Chasséen récent. Parmi les structures de cette période, quatre puits à profil cylindrique ont été retrouvés. Ils ont livré la plus grande part du mobilier archéologique, leur profondeur s'échelonnant entre 1,5 m et 2,5 m, avec parfois un élargissement en fond de structure. La fouille de Cazan - Clos-du-Moulin a aussi permis la mise au jour d'une vingtaine de structures circulaires à pierres chauffées, au sein desquelles plusieurs types sont perceptibles du fait de leur mode et de leur fréquence d'utilisation notamment. Ces foyers occupent une place centrale sur l'emprise de fouille et plusieurs ont livré des couches de comblement terminal avec du matériel lithique et céramique non brûlé.

En parallèle de ces vestiges, l'intérêt de cette fouille réside dans les autres structures ponctuelles qui correspondent principalement à des trous de poteau. Ces derniers sont bien conservés (40 cm de profondeur moyenne) et ont eux aussi livré un mobilier lithique et céramique abondant daté du Chasséen récent. Si l'organisation de certaines de ces structures ponctuelles nous échappe, la plupart peuvent être raccordées à des plans de bâtiments clairement visibles et qui se répartissent autour de la zone de concentration de foyers (fig. 1). Une dizaine de plans de maisons parallèles d'orientation sud-nord a été retrouvée; elles répètent un schéma similaire de bâtiments à deux nefs avec des « absides » sur les petits côtés. Chacune possède des dimensions équivalentes, d'environ 7-8 m de large pour une vingtaine de mètres de long, et



Fig. 1 – Vernègues, Cazan : vue du bâtiment 1 en cours de fouille.

des configurations architecturales similaires : une ligne centrale composée de deux petits poteaux au sud et de trois à quatre poteaux faitiers, ainsi que des murs latéraux composés de trois trous de poteau alignés. Ces plans ne sont pas sans rappeler la maison chasséenne mise au jour à Montmeyran (Drôme) par S. Saintot (2002) et leur configuration semble également particulièrement adaptée aux conditions météorologiques en zone de mistral. À Vernègues, quatre de ces maisons sont distribuées sur une même ligne, alors que trois plans d'édifice sont superposés (fig. 2, bâtiments 2a, b, c), laissant transparaître une occupation diachronique qu'il conviendra de préciser. Une autre maison (fig. 2, bâtiment 1) montre un doublement des poteaux qui laisse plutôt penser à une construction sur doubles supports, tels ceux reconnus sur la station II de Clairvaux-les-Lacs, Jura (Pétrequin, 1988), ou à une phase de reconstruction ou de consolidation.

Enfin, les dernières structures reconnues correspondent à des fosses quadrangulaires qui s'organisent sur une portion de l'emprise de fouille. Leur forme en plan atteint généralement une longueur de 3 m pour 1 m de large, alors que leur profil dissymétrique montre à chaque fois un côté abrupt et un autre côté en pente douce, formant ainsi un surcreusement qui peut atteindre 2 m de profondeur. Ces fosses sont organisées de telle sorte qu'elles dessinent également deux à trois plans de bâtiment ; elles peuvent être alors interprétées comme des fosses d'implantation de poteaux. Les édifices mesure-

raient environ 10 m de large pour 20 m de long et ils reposeraient sur deux murs porteurs composés à chaque fois d'une rangée de trois fosses d'implantation. En l'état actuel de lecture de ces bâtiments, leur plan général ne s'éloignerait pas trop des maisons précédemment décrites, mais la différence de poids réside dans l'absence d'alignement central.

Un mobilier homogène et diversifié

Qu'il soit issu des puits, des structures à pierres chauffées ou des trous de poteau, le mobilier archéologique est abondant et homogène d'un point de vue chronoculturel. La céramique, bien conservée, totalise près de 70 kg de restes. Elle présente typologiquement et technologiquement les traits caractéristiques d'un Chasséen récent qui se situerait à la charnière entre le V^e et le IV^e millénaire. Pour la Provence, il semble devoir se rattacher aux étapes C1 et C2 définies par C. Lepère (2012) et un phasage plus fin est envisageable, comme c'est le cas sur l'occupation voisine de l'Héritière (Thirault, 2011). Ce phasage sera possible à partir des stratigraphies reconnues au sein des puits et il pourra être mis en parallèle avec le matériel provenant des structures d'habitat.

Le mobilier lithique compte plus de 1200 pièces. Il renvoie au style C2 (Georjon et Léa, 2013), avec une majorité de lamelles issues de nucléus quadrangulaires-plats ou mixtes en silex bédouliens chauffés et un outil-

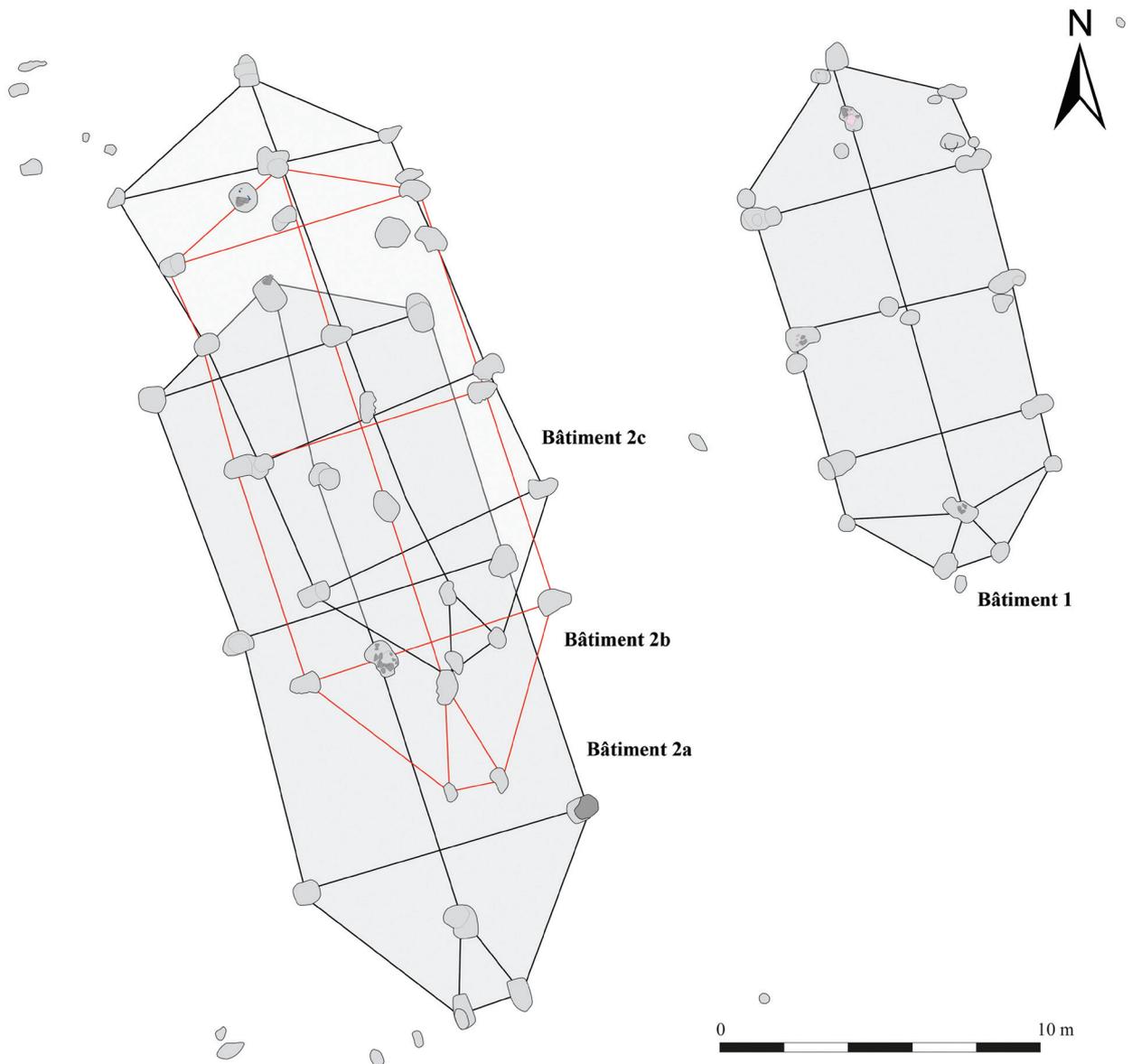


Fig. 2 – Vernègues, Cazan : extrait du plan où sont situés un bâtiment isolé (bâtiment 1) et trois bâtiments superposés (bâtiments 2a, 2b, 2c).

lage caractéristique (burins, chanfreins). En parallèle, un corpus non négligeable en obsidienne (une centaine de pièces) a été retrouvé dans certaines fosses et puits du site. Son étude permettra d'affiner les modalités de diffusion de l'obsidienne en contexte Chasséen récent (Léa, 2012). La fouille a aussi permis la mise au jour d'un corpus d'une cinquantaine meules auxquelles sont associées une soixantaine de molettes, bouchardes et broyons, ainsi que près de 200 galets plats dont la fonction reste à déterminer. Le corpus faunique, quant à lui, est relativement peu abondant et il est principalement cantonné au matériel provenant des puits profonds. Enfin, il faut signaler la découverte, dans un puits chasséen récent, d'une alène en cuivre complète à section quadrangulaire avec une extrémité recourbée. Pour le Sud-Est de la France, cet exemplaire vient s'ajouter aux deux retrouvés récemment vers Montélimar (Thiercelin-Ferber, 2013), bien que des différences typologiques et technologiques soient perceptibles.

Enjeux et perspectives

La découverte d'un tel site d'habitat en Provence renouvelle les connaissances sur le Chasséen récent et ouvre de belles perspectives quant à la compréhension des modes d'occupation de cette culture. En ce sens, il rejoint les problématiques d'étude de l'occupation des Queyriaux à Cournon-d'Auvergne, Puy-de-Dôme (Muller-Pelletier et Gatto, 2012 ; Muller-Pelletier et Georjon, 2013). Ce site occupe un intervalle chronologique équivalent au nôtre, mais des différences sont perceptibles dans le plan des habitations retrouvées, ces dernières se rapprochant plus du modèle rectangulaire de Beaumont, Puy-de-Dôme (Saintot et Le Barrier, 2009), ou encore de Travo en Émilie-Romagne, Italie (Beeching *et al.*, 2009). L'occupation de Vernègues diffère également du site des Queyriaux par l'absence de conservation des niveaux de sols associés aux habitations. Toutefois, outre le rapport des maisons

avec la zone de concentration de foyers, l'étude du mobilier permettra sans nul doute de dégager des pôles d'activité au sein de cet habitat structuré. Ces activités, associées à une chronologie fine des occupations sur le site, devraient alors permettre de mieux comprendre le statut de ce site à caractère exceptionnel. La découverte de tels bâtiments organisés, qui étaient jusqu'à maintenant très méconnus, devrait changer la perception du mode d'occupation du sol au Chasséen.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEECHING A., BERNABÒ BREA M., CASTAGNA D. (2009) – Le village de Travo près de Piacenza (Émilie-Romagne, Italie) et les structures d'habitat du Néolithique d'Italie septentrionale, in A. Beeching et I. Sénépart (dir.), *De la maison au village. L'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, actes de la table ronde (Marseille, 23-24 mai 2003), Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 48), p. 123-141.
- CHAPON P., HASLER A., RENAULT S., VILLEMUR I. (2002) – Le site chasséen de l'Héritière II à Vernègues, in *Archéologie du TGV Méditerranée. Fiches de synthèse*, 1. *Préhistoire*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (Monographies d'archéologie méditerranéenne, 8), p. 203-212.
- GEORJON C., LÉA V. (2013) – Les styles céramiques du Néolithique moyen en Languedoc oriental : caractérisation et premières comparaisons avec la périodisation des industries lithiques taillées, *Gallia Préhistoire*, 55, p. 31-71.
- LÉA V. (2012) – The Diffusion of Obsidian in the North-West Mediterranean: toward a New Model of the Chassey Culture?, *Journal of Mediterranean Archaeology*, 25, p. 147-173.
- LEPÈRE C. (2012) – Chronologie des productions céramiques et dynamiques culturelles du Chasséen de Provence, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 109, p. 513-545.
- LOISON G., SCHMITT A. (2009) – Diversité des pratiques funéraires et espaces sépulcraux sectorisés au Chasséen ancien sur le site du Crès à Béziers (Hérault) : croisements de données archéologiques et anthropologiques, *Gallia Préhistoire*, 51, p. 291-318.
- MOLINA N. (2005) – *Diagnostic à Vernègues (Bouches-du-Rhône)*, Cazan, rapport final d'opération, INRAP, SRA PACA, 64 p.
- MULLER-PELLETIER C., GATTO E. (2012) – Les Queyriaux, un vaste ensemble villageois structuré du Chasséen et du Bronze moyen à Courmon d'Auvergne (Puy-de-Dôme) : premiers éléments, in *Internéo 9, Journée d'information du 17 novembre 2012*, Paris, Association pour les études interrégionales sur le Néolithique et Société préhistorique française, p. 101-109.
- MULLER-PELLETIER C., GEORJON C. (2013) – Un vaste établissement chasséen aux Queyriaux (Courmon-d'Auvergne, Puy-de-Dôme), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 110, p. 360-363.
- PÉTREQUIN P. (1988) – L'architecture lacustre du Néolithique moyen II au nord-ouest des Alpes : les contraintes du milieu, de l'organisation sociale et des modes de faire-valoir agricoles, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 85, p. 367-389.
- SAINTOT S. (2002) – La maison chasséenne du site de Blagnat à Montmeyran (Drôme), in *Archéologie du TGV Méditerranée. Fiches de synthèse*, 1. *Préhistoire*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (Monographies d'archéologie méditerranéenne, 8), p. 19-22.
- SAINTOT S., LE BARRIER C. (2009) – L'habitat chasséen de Champ Madame et Artière-Ronzière à Beaumont (Puy-de-Dôme). Structuration, architecture et fonction du bâtiment 3, in A. Beeching et I. Sénépart (dir.), *De la maison au village. L'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, actes de la table ronde (Marseille, 23-24 mai 2003), Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 48), p. 99-121.
- THIERCELIN-FERBER F. (2013) – Découverte de deux alènes en cuivre dans le site chasséen de Daurelle (Montélimar, Drôme), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 110, p. 134-137.
- THIRAULT É. (2011) – *Les occupations chasséennes de Cazan-l'Héritière, à Vernègues*, rapport final d'opération, Paléotime, SRA PACA, 3 vol.

Clément MOREAU
Archeodunum

500 rue Juliette-Récamier, 69970 Chaponnay
c.moreau@archeodunum.fr

avec la collaboration de
Marie-Josée ANCEL

Archeodunum, UMR 6298 « ArTeHiS », Dijon

Laurence ASTRUC

CNRS, UMR 7041 « ArScAn », Nanterre

Bruno BOSC-ZANARDO

Archeodunum, UMR 5608 « TRACES », Toulouse

Florence CATTIN

Université de Bourgogne, UMR 6298 « ArTeHiS », Dijon

Claire DELHON

CNRS, UMR 7264 « CEPAM », Nice - Sophia-Antipolis

Amaury GILLES

Université Lyon 2, UMR 5138 « ARAR », Lyon

Vanessa LÉA

CNRS, UMR 5608 « TRACES », Toulouse

Jimmy Linton

UMR 6298 « ArTeHiS », Dijon